

Zeitschrift: Revue suisse de photographie
Herausgeber: Société des photographes suisses
Band: 4 (1892)
Heft: 7

Artikel: Compte rendu de la réunion des délégués des sociétés photographiques de France qui a eu lieu à Paris, du 16 au 21 mai 1892
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-524033>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

témoigner, et de l'accueil qu'elle a fait, dès le début, à des essais encore bien imparfaits. »

Les paroles de MM. Janssen, Davanne et Lippmann ont été accueillies par de vifs applaudissements.

**Compte rendu de la réunion
des délégués des Sociétés photographiques de France
qui a eu lieu à Paris, du 16 au 21 mai 1892.**

Le lundi 16 mai 1892, à 2 heures 30 minutes, les délégués des Sociétés photographiques de France se sont réunis au siège de la Société française de photographie, 76, rue des Petits-Champs, sous la présidence de M. Janssen, président de cette Société, qui les avait invités à se rendre à Paris pour y fonder une *Union nationale des Sociétés photographiques de France*.

M. Maës, président de l'Union internationale de photographie, a honoré cette séance, ainsi que les suivantes, de sa présence, et a pris place au bureau à la droite du président.

M. Janssen a ouvert la session par le discours suivant :

« Messieurs,

« Je vous souhaite la bienvenue au nom de la Société française de photographie, au nom de la Photographie de Paris, car c'est Paris tout entier qui vous reçoit, qui vous fête, qui veut concerter avec vous cette union amicale, fraternelle, de toutes les sociétés répandues à la surface de notre cher pays; et, par cette union, indispensable aujour-

d'hui, établir les contacts, coordonner les efforts, faire circuler partout une vie plus active et plus intense, union encore dont le résultat sera d'aider au développement de chacun des centres existants, de provoquer la création de nouveaux et, en réunissant en un faisceau toutes les forces éparses aujourd'hui, de vous donner une puissance irrésistible et une autorité souveraine, soit qu'il s'agisse de défendre ou de plaider la cause de vos intérêts auprès des pouvoirs publics, soit qu'il s'agisse de représenter au dehors la France photographique.

« Messieurs, les bases de cette union si désirable vont bientôt vous être soumises. Vous en connaissez déjà les dispositions générales puisqu'on en a donné connaissance à chaque société en particulier. Nous espérons que vous reconnaîtrez et que vous apprécierez l'esprit qui les a inspirées.

« Nous avons voulu, avant tout, faire une œuvre libérale et d'union fraternelle, non une œuvre de centralisation et d'autorité.

« Ce n'est pas, Messieurs, au moment où la vie intellectuelle se réveille si heureusement dans toutes les parties de la France, où nous voyons des écoles, des facultés, des universités, des institutions de tous genres s'élever partout, ce n'est pas au moment où la France se ressaisit en quelque sorte d'elle-même, pour se donner toutes les activités, toutes les libertés, toutes les initiatives compatibles avec l'unité nationale qu'on pourrait songer à un retour en arrière.

« Si je ne me trompe, Messieurs, l'esprit qui doit présider à l'union que nous voulons fonder est celui-ci :

« Ne toucher en quoi que ce soit à la liberté, à l'initiative, au gouvernement, en un mot à l'autonomie complète des sociétés adhérentes ; créer seulement l'organisme qui sera

appelé à les relier entre elles, à s'occuper de leurs intérêts généraux, soit d'ordre matériel, soit d'ordre moral, à les représenter en toutes circonstances : en un mot, à créer cette vie de collectivité qui n'existe pas aujourd'hui.

« La vie propre et indépendante de chacune des unités continue donc comme par le passé ; elle ne fait seulement que se développer et gagner en importance ; mais, à côté de celle-ci, une vie nouvelle apparaît, c'est la vie de relation, c'est la vie de collectivité, c'est celle qui anime un corps dont les membres étaient jusque-là séparés et impuissants.

« Pour atteindre ce but, le projet vous propose de constituer, à Paris, un Conseil qui sera votre émanation propre, car il sera composé des délégués des sociétés adhérentes, Conseil qui sera toujours dans vos mains, puisqu'il sera soumis à la réélection annuelle, ainsi que le bureau qu'il choisira dans son sein.

« C'est ce Conseil, Messieurs, qui aura pour mission de faire naître cette vie nouvelle dont je parlais à l'instant. Il devra s'attacher à développer les relations amicales des Sociétés entre elles, à faciliter à celles-ci la connaissance et l'essai des nouveaux appareils et des nouveaux produits par des prêts judicieusement faits, surtout à permettre aux Sociétés de tenir leurs bulletins et publications au courant des découvertes, des méthodes, des faits de tout genre pouvant intéresser leurs lecteurs par l'envoi rapide d'une circulaire chaque fois que les circonstances le réclameront. C'est lui qui présidera à la tenue des sessions générales de l'Union des Sociétés françaises de photographie sur différents points du territoire, qui en réglera le programme et l'organisation, et fera auprès des Compagnies les démarches nécessaires.

« C'est encore le Conseil qui s'occupera des rapports de l'Union française avec l'Union internationale, soit qu'il s'agisse des documents à transmettre pour la rédaction de

l'*Annuaire* et du *Bulletin* de celle-ci, soit qu'il s'agisse de résolutions à présenter au nom de l'Union française dans les sessions ou les congrès internationaux.

« Voilà, Messieurs, d'une manière générale, sur quelles bases nous pensons qu'on doit fonder notre Union. Nous espérons que nous sommes, à cet égard, en communauté d'idées et de sentiments avec vous. Nous sommes persuadé que, comme nous, vous sentez l'immense importance de cette Union qui transformera la photographie française, lui fera faire des progrès dont on ne peut prévoir maintenant toute l'étendue et l'importance, et enfin lui assurera devant l'étranger la place à laquelle elle a droit et qui grandira chaque jour.

« Messieurs, après avoir pris l'initiative du projet de cette Union que nous croyons si utile et que nous espérons si féconde, après en avoir étudié les bases avec tout le soin et la maturité dont nous étions capables, après vous avoir conviés à venir en discuter les statuts avec nous et enfin, après vous avoir exposé dans quel esprit nous avons conçu nos propositions, nous considérons notre tâche comme terminée. Nous pensons qu'un Bureau doit être constitué par l'Assemblée pour présider à la discussion des articles et à la promulgation de l'œuvre. Je vais donc, Messieurs, vous prier de procéder à cette élection que, pour ma part et avec la majorité de mes collègues, nous considérons comme indispensable.

« Messieurs, comme une assemblée doit toujours être dirigée, je crois qu'il est convenable, pendant la constitution du Bureau, de prier le doyen de l'assemblée de nous présider. »

Ce discours a été accueilli par d'unanimes et chaleureux applaudissements.

En sa qualité de doyen d'âge, M. Janssen a été prié de

présider à la nomination du bureau, qui a été constitué ainsi qu'il suit :

Président :

M. JANSSEN, délégué de la Société française de photographie.

Vice-Présidents :

MM. DAVANNE, délégué de la Société française de photographie.
Le général SEBERT, délégué de la Société française de photographie.

BUCQUET, délégué du Photo-Club de Paris.

MARTEAU, délégué du Photo-Club de Reims.

FABRE, délégué de la Société photographique de Toulouse.

FOURTIER, délégué de la Société photographique de Versailles.

Secrétaires :

MM. S. PECTOR, délégué de la Société française de photographie.

A. DE SAINT-SENOCH, délégué de la Société française de photographie.

BÉGULE, délégué du Photo-Club de Lyon.

LONDE, délégué de la Société d'excursions des amateurs de photographie de Paris.

Lecture a été donnée par M. S. Pector, secrétaire :

1° Des lettres par lesquelles MM. Grassin, président et délégué de la Société de Boulogne-sur-Mer ; A. Buguet, président de la Société de La Flèche ; Du Hanlay, président de la Société de Nantes ; et Savary, vice-président et délégué de la Société de Rennes, s'excusent de ne pouvoir assister à la session et font des vœux pour son succès ;

2° D'un travail statistique sur l'état actuel des Sociétés photographiques de France.

Cette note est ainsi conçue :

« Messieurs,

« La lettre que notre honoré président, M. Janssen, a adressée, le 8 janvier 1892, à ses collègues, MM. les Prési-

dents des diverses Sociétés photographiques de Paris et des départements, pour les inviter à se réunir à Paris, au mois de mai, afin d'arrêter les bases d'une *Union nationale*, les priaient en même temps de vouloir bien répondre à un certain nombre de questions destinées à établir d'une façon très nette la situation des Sociétés de photographie françaises à ce jour.

« Chargé par le Conseil d'administration du soin de dépouiller les réponses qui nous ont été envoyées, avec le plus grand empressement, des différents points du territoire et d'en faire un résumé, j'ai l'honneur de vous présenter le tableau des renseignements statistiques que l'étude du dossier m'a fait connaître :

« La France compte actuellement un total de 37 Sociétés de photographie ;

« En rangeant les villes qui leur servent de sièges par ordre alphabétique, nous en trouvons :

1 à Alais.
 1 à Angoulême.
 1 à Besançon.
 1 à Bordeaux.
 1 à Boulogne.
 1 à Caen.
 1 à Chambéry.
 1 à Châteauroux.
 1 à Clermont-Ferrand.
 1 à Douai.
 1 à Evreux.
 1 à Grenoble.
 1 au Havre.
 1 à La Flèche.
 1 à Lille.
 1 à Limoges.
 1 à Lyon.
 1 à Montélimar.
 1 à Nancy.

Report 19

1 à Nantes.
 1 à Niort.

8 à Paris. {
 1^o Chambre syndicale.
 2^o Photo-Club.
 3^o Soc. d'études.
 4^o Société d'excursions.
 5^o Soc. des jeunes amateurs.
 6^o Soc. française.
 7^o Synd. général.
 8^o Union photographique.

1 à Reims.
 1 à Rennes.
 1 à Rouen.
 1 à Toulouse.
 1 à Tours.
 1 à Versailles.
 1 à Vesoul.
 1 à Vincennes.

A rep. 19

Total. 37

« Afin de permettre de saisir d'un coup d'œil la situation géographique de chacune de ces Sociétés, nous avons souligné d'un trait noir les noms des villes où est leur siège social sur une carte de France par départements que nous avons l'honneur de faire passer sous vos yeux. Elle montre les parties de notre pays qui attendent encore la fondation de ces centres si importants pour la propagation des bonnes méthodes de travail, et pour le progrès de l'art et de la science photographiques.

« Nul doute que d'ici à peu de temps ces lacunes fâcheuses ne soient comblées, et que la France entière ne soit couverte par un réseau complet.

« Nous avons fait le même travail sur une carte des anciennes provinces dans le but de faciliter l'examen et la solution d'une question fort intéressante qui vous sera soumise par notre estimé collègue M. Fleury-Hermagis.

« Au point de vue de la date de fondation, la plus ancienne Société de France est la Société française de photographie, fondée à Paris en 1854.

« La plus récente est celle de Nancy, fondée le 1^{er} mai 1892.

« La période correspondant au mouvement le plus considérable dans le sens du groupement est celle comprise entre l'année 1884 et le moment actuel.

« Le nombre des membres honoraires est en tout de 213; c'est un chiffre évidemment inexact, car plusieurs notabilités figurent certainement sur plusieurs, et peut-être même sur toutes les listes.

« La même réflexion peut être faite pour les membres correspondants dont le chiffre est de 150.

« Le nombre des membres actifs est de 2538.

« C'est un chiffre déjà fort respectable et nous sommes sûr de ne pas être un faux prophète en prédisant son augmentation à bref délai.

« L'œuvre d'union que vous êtes appelés à fonder aujourd'hui ne pourra que contribuer dans une large mesure à rendre plus efficaces dans l'avenir les efforts tentés dans ce sens jusqu'à ce jour.

« Au point de vue de la cotisation, les taux varient entre un maximum de 100 fr. et un minimum de 5 fr.

« La moyenne est dans un taux voisin de 12 à 20 fr.

« L'une des questions qui présentent le plus grand intérêt est celle des publications qui servent d'organes aux Sociétés.

« Onze Sociétés ont un journal spécial: ce sont celles d'Alais, de Boulogne-sur-Mer, de Caen, de Douai, de Grenoble, de Lille, de Nantes, à Paris la Chambre syndicale des fabricants, le Photo-Club, la Société française de photographie, le Syndicat général.

« Onze Sociétés ont un organe commun qui est tantôt l'*Amateur photographe*, tantôt le *Bulletin des Sociétés photographiques de France*, ou bien le *Journal des Sociétés photographiques*, ou encore le *Moniteur de la Photographie*.

« Enfin, quinze Sociétés ne semblent publier aucun bulletin. Mais ce chiffre pourra s'abaisser quand nous aurons recueilli des renseignements plus précis à cet égard.

« Tels sont, Messieurs, les renseignements que nous avons puisés dans les documents fournis par les différentes Sociétés qui ont répondu à notre appel; nous ne croyons pas nous être trompé en pensant qu'ils étaient dignes de fixer votre bienveillante attention.

« Ils sont de nature à fortifier les espérances de ceux qui croient au progrès constant de la photographie, dont vous assurerez l'avenir dans notre pays en fondant l'Union nationale des Sociétés françaises. »

M. le Président a remercié, au nom de l'Assemblée, M. Pector du soin apporté par lui à la rédaction de cette note statistique.

3° Du projet de statuts de l'Union française de photographie, rédigé par les soins du Comité d'administration de la Société française de photographie et dont le texte avait été envoyé à l'avance à chaque Société de Paris et des départements, afin que les bases en fussent examinées par ces Sociétés avant la désignation de leurs délégués.

L'Assemblée s'est séparée à 4 heures 30 minutes, en s'ajournant au mercredi 18 mai au matin pour la discussion du projet de statuts.

Dans cette séance, qui a été présidée par M. Davanne, l'Assemblée a discuté et voté les articles 1 à 13; dans la séance du 19 mai au matin, présidée par M. Janssen, et à laquelle assistait M. Liesegang, membre du Comité d'organisation de l'*Union internationale*, l'Assemblée a discuté et voté les articles 14 à 21 et une disposition transitoire.

Enfin, dans la séance qui a eu lieu le 21 mai dans l'après-midi, sous la présidence de M. Janssen, l'ensemble du projet a été voté à l'unanimité et conformément au texte dont la teneur suit :

UNION NATIONALE DES SOCIÉTÉS PHOTOGRAPHIQUES
DE FRANCE

Statuts.

ARTICLE PREMIER. — La création de l'Union a pour but de réunir en un faisceau national les Sociétés de photographie constituées en France, en respectant leur autonomie, mais en établissant entre elles des liens de confraternité et des relations amicales qui leur permettent d'unir leurs efforts lorsqu'elles auront à agir en commun dans l'intérêt général de la photographie.

ART. 2. — Cette Union est représentée par un Conseil central formé de membres désignés, ainsi qu'il sera dit plus

loin, par chacune des Sociétés photographiques ayant adhéré à l'Union.

ART. 3. — Pourront être admises à faire partie de l'Union toutes les Sociétés régulièrement constituées qui s'occupent spécialement de photographie au point de vue de l'art, de la science, ou des intérêts généraux des photographes, à l'exclusion de celles qui seraient uniquement constituées pour faire des actes de commerce.

ART. 4. — Le siège de l'Union est établi à Paris, au siège social de la Société française de photographie.

ART. 5. — Le Conseil central est composé de délégués permanents nommés par chacune des Sociétés adhérentes, à raison d'un délégué par Société; toutefois, chaque Société peut, à tout moment, désigner un second délégué, pris comme le premier parmi ses membres, pour remplacer, à titre de suppléant, le délégué titulaire empêché. Chacun des délégués ne peut représenter qu'une Société.

ART. 6. — Les membres titulaires du Conseil central sont nommés pour un an et sont rééligibles. Leur désignation doit être notifiée chaque année au siège social de l'Union avant le 31 décembre.

ART. 7. — Le Conseil nomme dans son sein un bureau composé d'un président, de deux vice-présidents, de deux secrétaires et d'un trésorier.

ART. 8. — Le Conseil central se réunit sur la convocation de son président toutes les fois que cela peut être utile et au moins une fois par an; il sera convoqué de droit sur la demande d'un quart au moins de ses membres.

ART. 9. — Il peut déléguer à une Commission permanente, dont fait partie de droit le bureau, l'expédition des affaires courantes.

ART. 10. — Le Conseil central est appelé à délibérer sur toutes les questions qui peuvent présenter pour les Sociétés affiliées un intérêt commun.

ART. 11. — Il s'occupe à ce titre des mesures à prendre pour développer les relations amicales entre les diverses Sociétés et pour concourir, par des échanges de communications aux progrès de la photographie.

ART. 12. — Il aide à cet effet à la diffusion des connaissances photographiques, notamment en facilitant l'essai des nouveaux appareils et des nouveaux produits, en provoquant l'envoi, à titre de prêts, d'appareils et de collections d'épreuves pour projections, en organisant des conférences, des séances d'expériences et des excursions, en coordonnant les efforts des Sociétés françaises pour la préparation et la publication des œuvres photographiques susceptibles d'honorer notre pays ou de faire progresser la science ; enfin, en signalant à ces Sociétés, par le moyen de lettres-circulaires, les faits importants qu'il peut être utile de porter à leur connaissance.

ART. 13. — Il fait auprès des Compagnies de chemins de fer et des grandes administrations les démarches nécessaires pour faciliter les déplacements et les réunions des membres des Sociétés adhérentes.

ART. 14. — Il prépare, s'il y a lieu, la tenue des sessions générales des Sociétés faisant partie de l'Union française soit à Paris, soit dans une autre ville, et il règle les conditions d'organisation de ces réunions de concert avec le Comité local qui sera constitué à cet effet.

ART. 15. — Le Conseil statue sur les propositions tendant à modifier l'organisation de l'Union ; toute proposition de ce genre devra être communiquée aux Sociétés adhérentes

deux mois au moins avant la séance dans laquelle elle sera discutée par le Conseil.

Les votes pour les modifications aux statuts doivent réunir au moins les deux tiers des voix des membres présents et ceux-ci représenter la majorité des Sociétés affiliées.

ART. 16. — Le Conseil provoque, de la part de ces Sociétés, l'examen et la discussion préalables des questions qui doivent être traitées dans les sessions et congrès de l'Union internationale de photographie, et arrête le texte des résolutions à y présenter.

ART. 17. — Il centralise la préparation des documents à transmettre à l'Union internationale pour la rédaction de l'*Annuaire* et du *Bulletin* de cette association.

ART. 18. — Pour couvrir les frais de fonctionnement de l'Union nationale, une cotisation de 20 fr. par an est versée par chacune des Sociétés qui en font partie.

Les fonds ainsi réunis ne peuvent être appliqués qu'à des dépenses se rapportant au but de l'association.

Il est rendu compte annuellement de leur emploi dans un rapport présenté au Conseil.

ART. 19. — En cas de dissolution, le Conseil central statuera sur l'emploi de l'actif.

ART. 20. — Toute discussion étrangère au but de l'Union est formellement interdite.

ART. 21. — Les modifications aux présents statuts seront soumises à l'approbation de l'autorité compétente.

Disposition transitoire.

A titre exceptionnel, et vu la tenue prochaine à Anvers d'une session de l'Union internationale, le premier Conseil central sera élu avant le 30 juin 1892 et ses pouvoirs n'expireront que le 31 décembre 1893.

Dans cette séance de clôture, l'Assemblée a reçu communication d'une lettre dans laquelle M. Soret, président de la Société du Havre, dit que cette Société serait fière de donner l'hospitalité à l'*Union*, lors de la première session en province.

Cette invitation gracieuse a été renvoyée au Conseil central.

Sur la proposition de M. Léon Vidal, elle a émis un vote unanime en faveur de la création au Conservatoire national des Arts et Métiers d'un enseignement théorique et pratique de la Photographie, et a chargé son bureau d'adresser une copie de ce vœu à M. le colonel Laussedat, directeur du Conservatoire.

Un vœu présenté par la Société des jeunes amateurs et relatif à la protection de la propriété artistique photographique a été renvoyé au Conseil central, ainsi qu'un projet de M. Fleury-Hermagis demandant que les Sociétés photographiques entreprennent une *Géographie pittoresque au moyen de la Photographie*.

M. Maës, président de l'*Union internationale de Photographie*, a mis à la disposition de MM. les délégués des exemplaires des Statuts de cette *Union*, en les priant d'y adhérer personnellement et d'engager les Sociétés qu'ils représentent, ainsi que leurs collègues membres de ces Sociétés, à faire partie de l'*Union internationale*; M. Maës a invité tous les délégués des Sociétés françaises à se rendre à Anvers, du 10 au 16 août prochain, pour assister à la pre-

mière session de l'*Union internationale*, qui coïncidera avec de grandes fêtes historiques. Chacun des assistants a promis de faire tous ses efforts pour répondre à cette aimable invitation.

Avant de se séparer, l'assemblée a décidé que les pouvoirs du Bureau actuel continueraient jusqu'à l'installation du Bureau qui sera nommé par le Conseil central après le 30 juin.

Au nom des Sociétés des départements, M. Marteau, président et délégué du *Photo-Club* de Reims, a remercié les Sociétés de Paris, et notamment la Société française, de l'accueil cordial qui a été fait par elle à tous les délégués de province.

M. le Président a remercié MM. les délégués de l'excellent esprit de confraternité qui a présidé à leurs travaux.

Ont été représentées à cette session :

La Société de Boulogne-sur-Mer, par M. Planchon, son Vice-Président.

- » de Caen, par M. le D^r Fayel, son Président, M. Margron, son Secrétaire, et M. Lair.
- » de Châteauroux, par MM. Baillet et Bruey.
- » de Clermont-Ferrand, par M. Ulysse Chabrol, son Président.
- » d'Evreux, par M. Buisson.
- » de Grenoble, par MM. C. Giraud et Paul de Montal.
- » du Havre, par M. Caplet.
- » de Lille, par M. Vanackère.
- » de Limoges, par MM. A. de Galard-Béarn et A. Nénert.
- » de Lyon, par M. Bégule, son Vice-Président, et par M. Moucot.
- » de Nancy, par M. A. Voignier, son Président.
- » de Nantes, par M. Toublanc, son Vice-Président, et par MM. de Tréhervé et Girard.
- » de Niort, par M. H. Demay, son Président, M. Bertrand, son Vice-Président, et M. Jouneau.

Les Sociétés de
Paris :

La Chambre syndicale des fabricants, par M. At-tout-Tailfer, son Président.

Le Photo-Club, par M. Bucquet, son Président, et par MM. Bourgeois, Darnis, Guérin et Mathieu.

La Société des jeunes amateurs, par M. Niewengowski, son Président, et par M. Brault.

La Société d'études, par M. Balagny, son Président, et par MM. Besson, Gravier et Villain.

La Société d'excursions, par M. Londe, Vice-Président, et par MM. Bourdais et Vallon.

La Société française, par M. Janssen, son Président, et par MM. Davanne, Sebert, Pector et de Saint-Senoch.

Le Syndicat général de la Photographie, par M. Berthaud, son Président, et par MM. Chéri-Rousseau et Nadar.

L'Union photographique, par M. L. Vidal, son Président.

La Société de Reims, par M. Marteau, son Président, et par MM. Gulden, Veroudart, Collet, Mauduit de Sapicourt, Galland et Wenz.

» de Rennes, par MM. Fenaut et Maruelle.

» de Toulouse, par M. Fabre, son Secrétaire.

» de Tours, par M. Deslis, son Président.

» de Versailles, par M. Fourtier.

» de Vesoul, par M. Petitclerc, son Président.

Soit, en tout, vingt-sept Sociétés représentées et cinquante-huit délégués.

Ont exprimé le regret de ne pouvoir se faire représenter : les Sociétés d'Angoulême, de Besançon, de Chambéry, de La Flèche et de Montélimar ; soit cinq Sociétés.

Les Sociétés de Rouen et de Vincennes avaient annoncé l'envoi de délégués qui auront été empêchés, car leurs collègues n'ont pas eu le plaisir de les voir, non plus que les représentants qu'on attendait d'Alais, de Bordeaux et de Douai ; soit cinq sociétés.

Récapitulation.

Sociétés représentées.	27
» excusées	5
» non représentées	5
	<hr/>
Total	37
chiffre auquel il y a lieu d'ajouter la Société de Constantine (Algérie) dont l'existence a été révélée tardivement.	1
	<hr/>
Donc, le total des Sociétés s'élève, à ce jour, sauf erreur ou omission, au chiffre de	38

La *Société française de Photographie* avait pensé qu'il serait agréable aux membres des sociétés photographiques qui auraient répondu à son appel de visiter quelques-uns des établissements scientifiques de Paris où la Photographie vient en aide aux savants dans leurs recherches les plus délicates, de voir répéter quelques-unes des belles expériences qui ont eu tant de succès au cours des conférences du Conservatoire des Arts et Métiers de cet hiver, d'assister à des séances de projections accompagnées de causeries, enfin d'avoir l'occasion de faire entre eux plus ample connaissance, soit pendant une excursion, soit pendant un banquet.

C'est dans ce but que le programme que nous avons publié, et qui a été suivi sans encombre, avait été rédigé. Le Photo-Club l'a complété par sa soirée du vendredi.

M. le colonel Laussedat, directeur du Conservatoire national des Arts et Métiers, avait bien voulu prêter le grand amphithéâtre pour la soirée du lundi.

M. le commandant Moëssard a fait passer sous les yeux du nombreux public qui s'était rendu à cette soirée, une série de belles projections panoramiques exécutées d'après

la méthode qu'il a imaginée et dont il a donné l'indication dans le *Bulletin* (1892, p. 216).

M. Berget, au nom de M. Lippmann, a rappelé la méthode employée par le savant physicien pour la photographie des couleurs.

Il a montré les premières épreuves, c'est-à-dire les images spectrales, mais il a pu aussi présenter, aux applaudissements de l'assemblée, de nouveaux résultats tout récents : la photographie en couleurs, obtenue directement, d'un trophée de drapeaux, d'une perruche multicolore, d'une branche de houx offrant une gamme de tons dans le vert, rehaussée par l'éclat rouge de ses baies (v. p. 314).

M. L. Vidal a répété la belle expérience des projections en couleurs au moyen de trois clichés monochromes.

La description de la méthode a été publiée dans le *Bulletin* (1892, p. 207).

M. Molteni a repris également et d'une façon très complète la projection de vues stéréoscopiques colorées par des écrans de couleurs complémentaires, superposées autant que possible, l'une rouge et l'autre verte, par exemple, qui donnent la sensation du relief au spectateur, dont les yeux sont armés, l'un d'un verre rouge, l'autre d'un verre vert. L'image rouge n'est pas visible à travers le verre vert et inversement, ce qui fait que chaque œil ne voit qu'une des deux images, comme dans le stéréoscope.

Le lendemain matin mardi, à 9 h. 30 min., un bateau à vapeur de la Compagnie des Bateaux parisiens, loué par la Société française de Photographie, attendait les amateurs d'excursions au pont d'Asnières et les emmenait déjeuner à Bougival au nombre de 64 ; presque tous étaient porteurs d'un appareil petit ou grand, depuis la jumelle photographique jusqu'au format 24 × 30 ; malheureusement le vent contrariait un peu les opérations photographiques. Néan-

moins des clichés fort intéressants ont été rapportés de cette excursion. M. Poitrineau avait bien voulu installer, dans un des salons du bateau, trois de ces laboratoires portatifs qui ont permis, à la grande satisfaction de tous, de recharger les châssis et même de développer pendant le retour deux des clichés que l'on venait de faire poser. A 7 heures du soir, le bateau, après trois heures et demie de marche, débarquait les excursionnistes au pont Royal, dans Paris.

Le soir, M. l'amiral Mouchez avait bien voulu faire éclairer spécialement les salles de collections de l'Observatoire de Paris, que l'on a pu visiter en détail.

MM. Henry frères avaient ouvert leurs portes avec leur amabilité bien connue; on a examiné les appareils où se sont faites ces superbes photographies du ciel qui ont pu démontrer la possibilité de l'exécution du projet grandiose de la carte du ciel. Nombreuses étaient les personnes qui ont tenu à venir admirer ces beaux travaux et saluer les savants et modestes promoteurs de l'œuvre gigantesque qui embrassera l'univers entier.

Une autre merveille était ensuite présentée aux visiteurs par M. Puiseux, c'est le grand équatorial coudé de M. Lœwy permettant à l'astronome de suivre de son fauteuil le mouvement d'un astre et d'observer le ciel.

Puis on s'est rendu auprès de M^{lle} Klumpke, qui a bien voulu montrer le fonctionnement d'un autre équatorial et de sa coupole. En passant sur la terrasse, on a pu admirer le panorama de Paris la nuit. Le temps était particulièrement favorable à cette visite de l'Observatoire que ses hôtes savent toujours rendre si intéressante et si agréable.

Le mercredi dans l'après-midi, rendez-vous avait été pris à l'exposition du Champ-de-Mars.

La salle de l'histoire de la photographie a été examinée longuement. M. Davanne a fourni les explications sur les

archives exposées par la *Société française de photographie*.

La vitrine où se trouvent les photographies en couleurs obtenues dernièrement par M. Lippmann a particulièrement retenu l'attention de l'assistance.

On a visité ensuite différentes salles, et l'on a réservé pour le samedi matin l'examen de la vitrine du Congrès.

Le soir dans la salle de la Société de Géographie, ont été projetées les collections de vues apportées par plusieurs Sociétés.

La Société dauphinoise avait envoyé de fort belles épreuves de M. de Montal et quelques spécimens de téléphotographie, question tout à fait à l'ordre du jour.

La collection de la Société havraise comprenait de fort jolis effets de mer et effets de nuages, ainsi que d'intéressantes études sur l'orthochromatisme dans le paysage.

Parmi les vues que présentait le Photo-Club de Lyon, la collection de M. Bégule, très remarquable, offrait une grande variété dans le choix des sujets, paysages, effets de contre-jour, effets de pluie, scènes de genre, etc., tous très bien réussis.

La Société d'études photographiques de Paris avait envoyé aussi une série d'épreuves ; nous avons pu reconnaître parmi elles les réductions des fort beaux clichés que son président M. Balagny a rapportés du séjour qu'il a fait en Belgique l'année dernière, à l'occasion du Congrès international de Photographie à Bruxelles.

La Société française de Photographie se trouvait représentée, dans cette séance de projections, par MM. Davanne, Demachy et Pector.

M. Balagny a ensuite expliqué et démontré pratiquement, avec un plein succès, ses procédés permettant d'obtenir des contre-types par contact et de tirer des épreuves positives aux encres grasses sur pellicules.

M. Joseph Vallot a projeté sur l'écran une très belle collection de vues originales prises pendant ses ascensions au mont Blanc. La photographie lui a permis de faire constater les progrès que fait chaque année son observatoire du mont Blanc, ses agrandissements successifs, son aménagement intérieur.

L'après-midi du jeudi a été consacrée à la visite de la station physiologique du Parc des Princes. M. le D^r Marey, absent de Paris, était remplacé par son habile collaborateur M. Demeny, qui a fait admirer les beaux résultats obtenus déjà, et, en donnant les explications des méthodes et des instruments employés, a montré tout le parti qu'on pouvait encore espérer en tirer.

On s'est retrouvé, le soir, dans la salle de la Société de Géographie. M. Londe avait pris pour sujet d'une causerie, accompagnée de projections : « L'emploi des lumières artificielles. » Il a montré, en spécialiste, comment il faut employer la lumière artificielle et ensuite ce que l'on peut en faire ; toute une série de vues obtenues sans le secours du soleil ont été projetées, depuis celles exécutées par M. Nadar père à la lumière électrique jusqu'aux remarquables épreuves obtenues tout dernièrement par M. Mairet dans les loges du Théâtre-Français à la poudre éclair, dont il est parvenu à capter la fumée. On a pu voir quels progrès constants ce genre de photographie a faits depuis quelques années et tous les efforts dépensés pour le rendre plus parfait et plus pratique.

Dans un autre ordre d'idées, M. Londe a utilisé la lumière artificielle pour corriger ou compléter l'éclairage naturel de certains sujets. C'est ainsi qu'il a pu produire des images harmonieuses d'intérieurs très inégalement éclairés et, tout dernièrement, cela lui a permis d'obtenir des vues d'intérieur où les carreaux des fenêtres semblent posséder leur

transparence réelle et laissent apercevoir le paysage déroulé derrière elles. Ce genre d'épreuves était une nouveauté et son cachet tout particulier a été fort goûté des assistants.

M. Fourtier, disciple de la méthode qui consiste à instruire en amusant, a charmé son auditoire en lui expliquant l'origine, le mécanisme et le fonctionnement de la lanterne à projections, les services qu'elle rend à l'enseignement, les distractions qu'elle procure.

Le lendemain vendredi, de très nombreux visiteurs avaient répondu à l'aimable invitation de M. Janssen, et se retrouvaient dans l'après-midi à l'Observatoire de Meudon; ils ont pu, grâce aux explications de l'éminent astronome, se rendre compte des appareils qui servent à l'étude du spectre des gaz sous de hautes pressions, recherches d'une grande importance au point de vue de l'astronomie physique; ils ont visité ensuite les deux coupoles, dont la plus grande est en construction.

Enfin, cette visite rappellerait bien vite, à celui qui serait tenté de l'oublier, que le directeur de ce bel établissement est celui qui le premier a proclamé bien haut tous les services que la photographie peut rendre aux Sciences et à l'Astronomie en particulier, et lui a assigné une place dans tous les établissements scientifiques; aussi la Photographie n'est-elle pas négligée à Meudon, et trouve-t-on, à côté des instruments d'Astronomie, les laboratoires où l'image fugitive de certains phénomènes peut se transformer en une épreuve multiple et durable.

Telles sont les belles photographies des taches du soleil.

Un lunch réunissait les invités avant leur départ dans la salle de conférences de l'observatoire, et la plaque photographique est encore intervenue pour conserver par un groupe le souvenir de cette belle journée.

Le Photo-Club avait organisé dans son local, pour le soir

une séance de projections ; on a pu admirer les très belles collections de MM. Bourgeois, Bucquet, Darnis, Mathieu, etc., qui ont été accueillis par les applaudissements des invités.

Le samedi matin à l'exposition du Champ-de-Mars, M. le général Sebert donnait les explications nécessaires à l'emploi des différents appareils ou étalons conformes aux décisions des Congrès de 1889 et 1891, et appartenant à la Société française de photographie.

Après la visite de quelques vitrines importantes dans les différentes salles de l'Exposition, un vin d'honneur, offert par la chambre syndicale des Fabricants d'appareils et produits pour la photographie, a fourni l'occasion au Président de la chambre syndicale et de l'exposition, M. Attout-Tailfer, d'exprimer les vœux de prospérité du groupe qu'il représente pour l'Union nationale de Sociétés photographiques de France, et de recommander à sa sollicitude les intérêts des fabricants français ; il profite de la présence de M. Xavier Charmes, directeur au Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, pour rappeler combien un enseignement officiel serait d'une heureuse influence sur le développement d'une industrie qui a un caractère si français.

M. Janssen assure la Chambre syndicale des efforts que fera l'Union nationale pour défendre les intérêts généraux de la photographie française ; il engage les fabricants français à se tenir toujours à la hauteur de leur réputation, à suivre avec la plus grande attention les perfectionnements qui peuvent se faire au dehors, et à se tenir dans la véritable voie de la concurrence loyale, la voie du progrès, qui est de répondre au bien par le mieux.

M. Xavier Charmes affirme que le gouvernement, en présence des éclatantes manifestations auxquelles la photographie a donné lieu depuis quelques années, et au nombre

desquelles se trouve cette exposition du Champ-de-Mars, ne restera pas indifférent aux vœux que ses représentants viennent d'exprimer.

Le banquet qui a clôturé la session réunissait, à l'hôtel Terminus, le samedi 21 mai, cinquante-six convives.

Au dessert, M. Janssen a pris la parole en ces termes :

« Messieurs,

« L'Union des Sociétés françaises de photographie est fondée.

« Buvons à sa prospérité, buvons au développement des rapports amicaux qu'elle va provoquer. Buvons surtout aux progrès incalculables qu'elle va amener pour la photographie française.

« Oui, Messieurs, vous verrez bientôt vos Sociétés actuelles grandir rapidement et se transformer complètement. Vous en verrez se fonder de nombreuses. Et de tous ces efforts, de tout ce concours, sortiront des résultats et des progrès dont l'étendue et l'importance ne peuvent être qu'à peine pressenties.

« Qui m'eût dit, Messieurs, quand il y a vingt ans à peine je commençais ces applications photographiques à l'astronomie, qui ont précédé toutes les autres, que la photographie ferait des progrès aussi rapides et aussi extraordinaires, et qu'en si peu d'années, elle deviendrait la collaboratrice obligée des diverses branches de la science, des arts et de l'industrie. Et ces progrès, Messieurs, ne sont encore qu'un début par rapport au rôle que j'entrevois dans l'avenir. Notre union, Messieurs, y contribuera grandement, et elle sera belle, la part de la France, dans ces admirables progrès.

« A ce sujet, je voudrais, Messieurs, que vous permisiez à mon âge et à ma vieille expérience des institutions et des sociétés, un bienveillant conseil :

« Ne vous divisez jamais ! Sans doute, il s'élèvera parmi vous des difficultés, quelquefois même, des compétitions et des rivalités. Examinez ces difficultés avec sang-froid. Elles s'aplaniront avec de la sagesse et de l'équité. Faites au besoin toutes les concessions possibles pour rester unis. Plusieurs unions ne seraient, au fond, que la désunion, c'est-à-dire les rivalités, les guerres sourdes, et pour résultat, l'impuissance. Si vous voulez être forts, si vous voulez représenter dignement la France à l'étranger, si vous voulez que l'opinion vous soutienne, que le pouvoir vous écoute, et que notre chère photographie française retire de vos efforts tous les fruits qu'elle en attend, toutes les espérances qu'elle fonde sur vous, restez fraternellement unis. Rien ne résistera à votre beau faisceau.

« Messieurs, j'ai pleine confiance. L'esprit de bienveillance, de sagesse, de concorde, de patriotisme que nos collègues de Paris et de province ont montré, est un sûr garant de l'avenir. Aussi je demande à les remercier. C'est à eux que nous devons d'avoir pu jeter aussi rapidement les bases de notre Union.

« Je voudrais aussi remercier nos collègues qui ont plus spécialement préparé le travail : M. Davanne d'abord, le doyen de la photographie savante française, qui n'a cessé, depuis bientôt un demi-siècle, de lui consacrer son temps, sa fortune, son savoir, sa haute expérience, M. le général Sebert sur lequel a porté principalement, ainsi que sur notre sympathique secrétaire, M. Pector, le poids des travaux de préparation et auxquels nous devons une si grande part du succès, M. de Saint-Senoch, notre distingué collègue, qui eût voulu nous donner une part encore plus grande de ses précieux conseils.

« Enfin, Messieurs, remercions nos hôtes étrangers, MM. Maës et Colard, d'avoir honoré de leur présence nos

délibérations et nos réunions. M. Maës est, comme vous savez, le président de la commission chargée de préparer les bases de l'Union internationale de photographie. Il vient nous inviter à assister à la grande réunion qui aura lieu à Anvers en août prochain, et dans laquelle seront posées les bases de cette grande Union internationale, qui aura une si puissante action sur les progrès de la photographie et qui amènera, j'en suis certain, de si fructueux et de si agréables rapports entre tous ceux qui cultivent et aiment votre bel art.

« M. Maës est donc un ambassadeur. On ne pouvait en choisir un plus digne, en raison des services rendus, de l'aménité de caractère, de la sympathie et du respect qu'il inspire. Je suis sûr que sa mission aura un plein succès et je vous prédis, Messieurs, et par expérience, une admirable réception à Anvers.

« Messieurs, buvons à notre chère Union française et au succès de l'Union internationale. »

M. Maës, au nom de l'*Union internationale de photographie* dont il est président, boit à la prospérité de l'Union nationale des sociétés photographiques de France et espère que ses représentants seront nombreux à la session de l'Union internationale, à Anvers, au mois d'août prochain.

M. C. Fabre, de Toulouse, délégué de la plus ancienne des sociétés de province, remercie les sociétés photographiques de Paris : elles n'ont pas seulement facilité la tâche des fondateurs de l'Union photographique, elles ont réussi à rendre aussi agréable que possible le séjour de ceux qui ont travaillé à l'œuvre commune. M. Fabre témoigne hautement de la reconnaissance des délégués en présence de l'accueil si cordial qui leur a été réservé : il exprime leurs sentiments de gratitude pour les sociétés de Paris et les chambres syndicales de la photographie.

M. Raymond Bazin porte un toast « à l'auteur de la plus

grande découverte faite depuis longtemps en photographie, à l'inventeur de la photographie directe des couleurs, à M. Lippmann ».

M. Ed Guinand, membre de la Société de Photographie avait composé, en l'honneur de la fondation de l'Union nationale des sociétés photographiques de France, les charmantes *Stances* qui suivent et qu'il a lues aux applaudissements de l'assemblée.

I

Trois ans sont écoulés depuis la grande fête
Que Paris a donnée au monde rassemblé,
Après un tel effort, immense, il eût semblé
Qu'on pût se reposer : la tâche était bien faite.

Mais jamais le Progrès ne s'arrête, lassé.
Il va, marchant toujours, sans peur ni défaillance,
Ayant dans le succès la plus ferme croyance,
Regardant l'avenir et jamais le passé.

Ainsi qu'un haut vaisseau qui flotte au loin sur l'onde
Paraît dormir parfois, immobile à nos yeux,
Et glisse cependant sous le dôme des cieux,
Faisant de son sillage une ceinture au monde ;

De même le Progrès infatigable et sûr,
Lent parce qu'il est fort, fatal, inépuisable,
Apporte doucement à tout son grain de sable,
Bornant le champ de l'ombre, agrandissant l'azur.

S'il est une Science où jaillit sa lumière,
Rapide, éblouissante et frappant nos regards,
C'est la Photographie ! Elle est de toutes parts
L'objet de maints travaux et marche la première.

Songez ce qu'elle était à cinquante ans de nous :
Rien qu'un effort sans nom, rien qu'un art qui s'ignore,
Rien qu'un balbutiement d'enfant qui vient d'éclorre,
Rien qu'un amusement pour quelques jeunes fous.

Mais l'enfant a grandi, dépassant toute attente :
Les savants ont voulu le mener par la main ;
Ils l'ont vu parcourir à grands pas le chemin
Et se sont étonnés de sa force latente.

Aujourd'hui son langage est compris et parlé
Dans l'univers entier : chaque peuple, sans cesse,
Vient réclamer l'honneur d'accroître sa richesse,
Et cet enfant de France est en tous lieux comblé !

II

Quelques-uns parmi vous, pour stimuler les zèles,
Pour nouer le faisceau des efforts isolés,
Pour que les faits acquis à tous soient révélés,
Ont brillamment pris part au Congrès de Bruxelles.

Des principes certains furent déterminés,
Des signes adoptés, une langue établie
Qui, par des mots précis, interroge et relie
Ses adeptes nombreux au loin disséminés.

On avait bien choisi la terre hospitalière
Et son représentant ¹, actif et cordial,
Pour cimenter ce pacte international
Qui de tant de drapeaux ne fait qu'une bannière.

Et l'on vit ce bienfait, si souvent souhaité :
L'Union sans remords des nations du monde,
L'union dans l'effort, dans la lutte féconde,
L'union dans l'ardeur, dans la rivalité !

III

Poursuivant sûrement sa tâche commencée,
Notre Société fait appel en ce jour
A ses propres enfants, qu'elle veut tour à tour
Unir et rapprocher dans la même pensée.

¹ M. Maës, représentant de l'Association belge de Photographie.

Que de l'Est au Midi, que de l'Ouest au Nord
Tous les Français de France, aimant notre Science,
Se groupent l'un à l'autre et, faisant alliance
Avec nos adhérents, centuplent leur effort !

Qu'un lien fraternel, de province en province,
De ville en ville coure, unissant nos travaux,
Faisant communiquer nos cœurs et nos cerveaux
Et divulguant à tous le progrès le plus mince ;

Car nul ne sait où germe, emporté par le vent,
Le grain le plus petit qui fait la moisson blonde !
Plus d'une découverte, et sublime et féconde,
Naît d'un humble détail, négligé bien souvent.

Mais déjà notre but est jugé digne et noble :
Niort, Clermont-Ferrand, Caen, Rennes, Vesoul, Tours.
Limoges, Nancy, Rouen ont donné leur concours ;
Boulogne, Châteauroux, Lyon, Reims et Grenoble.

IV

Le succès est certain ! Car la France est un sol
Où mûrit promptement la généreuse idée ;
Où de suite se fait la chose décidée ;
Où le projet conçu prend un rapide vol.

Et nous verrons bientôt, dans toutes les contrées,
Chacun rivaliser de science et d'ardeur :
L'un nous apportera ses monts pleins de grandeur,
Ses grottes de basalte avec orgueil montrées ;

Celui-ci ses lacs bleus, cet autre ses flots verts ;
Le pâturage calme après le bois sauvage,
Les sombres défilés ou le riant rivage,
Les aspects les plus beaux comme les plus divers.

Car notre chère France est riche et variée.
Qui de nous la connaît dans toute sa beauté ?...
Notre humeur cherche au loin un spectacle vanté,
Qu'elle eût trouvé souvent sans s'être expatriée !

Donc nous rêvons d'avoir désormais sous les yeux
L'inventaire complet de toutes nos richesses,
Album plus rare encor que n'en sont les promesses :
La France pittoresque ¹ aux sites merveilleux !

V

Et dans ce Livre d'Or, tableau de la Patrie,
Rien ne fera défaut, ni reliefs, ni couleurs.
Si, parmi nous, il est des humbles travailleurs
Trouvant quelque secret que chacun s'approprie,

Il en est de plus hauts, de plus heureux encor
Dont le nom se relie aux grandes découvertes.
Qui franchissent, hardis, les portes entr'ouvertes
Par Janssen, Becquerel, Niepce de Saint-Victor !

Oui, je bois à Lippmann, dont l'illustre science
Vient de doter notre art d'un succès glorieux,
Puis, pour répondre au but de ce banquet joyeux,
Je bois à l'*Union des Sociétés de France* !

M. G. Lippmann est très touché des paroles qu'il vient d'entendre à deux reprises et de l'accueil qu'elles ont reçu, il boit à la prospérité de la science photographique.

M. Bourdilliat, au nom des nouveaux venus, porte un toast aux vétérans de la photographie.

La réunion qui a suivi le banquet a donné la preuve de la bonne confraternité qui règne entre les membres des différentes sociétés photographiques de France : c'est un heureux présage des fruits que doit porter l'Union qui vient d'être fondée et l'on s'est séparé en se donnant rendez-vous pour la prochaine session, dans la ville que désignera le Conseil central de l'Union.

¹ Proposition de M. Fleury-Hermagis.
